

DEPARTEMENT DE LA REUNION
MAIRIE DE SAINT-DENIS

PROCES VERBAL de la commission municipale chargée de désigner deux Conseillers Municipaux en remplacement de MM. VERGES Raymond et BABET Raphaël, démissionnaires.

Vu le décret n° 48-308 du 21 Février 1948,

La commission municipale composée de:

MM. OLIVIER Jules, Sénateur, Maire, Président
GUINOT Alix, Conseiller Municipal, délégué de la liste
R.P.F.
Mme AMELIN Isnelle, Conseiller Municipal, déléguée de la liste
Communiste
M. POTIER Lionel, Conseiller Municipal, délégué de la liste
Indépendante

s'est réunie le Vendredi 15 Mai 1953 à 9 H.15' à l'effet de désigner deux Conseillers Municipaux en remplacement de MM. VERGES Raymond et BABET Raphaël, démissionnaires.

1°) M. RICHEFEU Georges, Conseiller Municipal, figurant sur la liste Communiste après le dernier élu, est proclamé Conseiller Municipal de la Commune de Saint-Denis, en remplacement de M. VERGES Raymond;

2°) M. HOARAU Edouard, Conseiller Municipal, figurant sur la liste Indépendante après le dernier élu, est proclamé Conseiller Municipal de la Commune de Saint-Denis, en remplacement de M. BABET Raphaël.

Ces deux Conseillers ont été classés en tenant compte des suffrages et signes préférentiels.

Fait à SAINT-DENIS le quinze Mai mil neuf cent cinquante trois./.

Les délégués,



Le Président,

A refusé de signer:
Madame AMELIN Isnelle./.

Le Président,